

Convocation du Conseil Municipal

Le 08 juin deux mille quinze, le Conseil Municipal a été convoqué pour le lundi
15 juin 2015 à 18h30

Ordre du jour :

- Appartements communaux :
 - changements de locataires ;
 - facturation mensuelle pour les charges (entretien des chaudières, eau et assainissement).
 - loyers conventionnés de l'ancienne gendarmerie et Maison Veillon.
- Travaux d'amélioration de desserte forestière à Losfournet : choix de l'entreprise.
- Programme de travaux de petit patrimoine et d'aménagement du cimetière.
- Projet d'aménagement du terrain des Buges : convention, travaux.
- Vente de terrain communal à Fournier : demande de l'agence immobilière chargée de la vente de la maison Lafont.
- Construction d'un mur séparatif dans la cour du centre de Loisirs : devis.
- SIEG : cotisation, éclairage village de Gachon.
- Position du conseil municipal quant à la vente de biens sectionnaux.
- Proposition de modification du plan de ramassage des ordures ménagères.
- FPIC (Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales-modalités de répartition 2015).
- Travail sur un plan d'accessibilité des bâtiments communaux.
- Motion pour la défense des collègues.
- Programmation estivale.
- Questions diverses : Dans la mesure du possible, merci de les soumettre en avance à M. le Maire afin d'améliorer la pertinence des réponses à apporter.

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de ST-AMANT-ROCHE-SAVINE

* * * * *

Séance du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze le 15 juin à 18h30 , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHASSAIGNE François.

Présents : MM. CHASSAIGNE François, JOUBERT, GACHON, HERITIER, DEROSSY, CHASSAIGNE André, COMBRIS,, POURCHER, DELAPORTE, GRAEL-BOIVIN, ALCALAY-RIOUX, MENAGER, CAMBRAY, MONTALBANO.

Absent excusé : M. BARRY.

Marie-Pierre DEROSSY a été élue secrétaire.

Appartements communaux.

* Le conseil Municipal décide de réévaluer le loyer, au 1er juillet 2015, des logements conventionnés de l'Ancienne gendarmerie comme suit :

- Le T3 : 226 € / mois.
- Les T4 : 282 € / mois.
- Le T5 : 362 € / mois.

* Le Conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1er juillet 2015 des provisions sur charges pour les logements comprenant l'entretien des chaudières, soit 49,53 € par an ainsi que l'abonnement et la consommation d'eau.

Ces coûts seront facturés en même temps que les loyers mensuels.

Par contre, la facturation concernant l'assainissement sera faite à part et 2 fois par an.

Travaux d'amélioration de la desserte forestière à Losfournet.

Le Conseil municipal valide la proposition de la Commission d'appel d'offres qui a retenu l'entreprise Dauphin, moins-disante pour un montant de 24 316,80 € HT soit 29 180,16 € TTC.

Ces travaux bénéficient de 80 % de subvention pour un montant de 19 453,44 €.

Travaux de voirie

Le Conseil municipal décide d'effectuer des travaux de voirie pour la réfection des allées du cimetière et la remise en état des chaussées aux villages du Solier et de Gachon pour un montant de 28 097,82 € HT.

Ces travaux bénéficient de la dotation parlementaire de 14 000 €.

Terrain des Buges

Le Conseil municipal décide, par convention, de confier l'aménagement de ce terrain au FJEP.

Cette convention sera établie pour une durée de trois ans, renouvelable.

Ces travaux pourront bénéficier d'un accompagnement du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

Vente de terrains : communaux et sectionnaux

Concernant les procédures de ventes de sectionnaux, le Conseil Municipal prend une position qui consiste à ne pas lancer de procédure (enquête publique, etc...) de vente de biens sectionnaux lorsqu'il n'y a pas unanimité des ayants droit de la section concernée.

Aussi, concernant, les demandes en cours, le Conseil municipal décide :

- 1) Pour les demandes du hameau du Solier, suite à la réunion organisée avec les habitants il y a quelques semaines, de ne pas lancer d'enquête publique, plusieurs ayants droit n'étant pas favorables à la vente.
- 2) Suite à une demande d'acquisition d'une parcelle communale au village de Fournier, de consulter de manière informelle et individuelle, les habitants de ce hameau, afin de connaître leur position.

SIEG

Le Conseil municipal accepte de renouveler le contrat annuel pour la maintenance de l'Eclairage Public et l'entretien.

Pour l'installation d'un point lumineux au village de Gachon, le Conseil municipal souhaite définir le

lieu d'implantation le mieux adapté pour cet éclairage avec les habitants et sollicite le SIEG pour un devis estimatif.

Ramassage des ordures ménagères

Suite à la réunion publique organisée en présence du Sivom, Le Conseil Municipal valide les propositions suivantes :

- Suppression du point « propre » de la Place de l'Eglise au profit de bacs individuels.
- Réaménagement du point d'apport volontaire du cimetière
- Réaménagement de plusieurs points d'apport volontaires dans des hameaux.

FPIC

Le Conseil municipal choisit le système de répartition libre tant pour les prélèvements que pour les versements à la Communauté de Communes du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Motion du collège

Attendu :

- qu'une nouvelle fois, les décisions prises par l'Inspection académique et le Ministère de l'Education Nationale vont conduire à fragiliser nos collèges ruraux. Tout est fait pour que doucement mais sûrement ces services publics de proximité finissent par disparaître.
- Que nous venons d'apprendre que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme veut réduire considérablement les subventions au réseau rural d'éducation du Livradois (collèges de Cunlhat, Saint-Dier, Saint-Amant-Roche-Savine et Olliergues) qui permettent à nos enfants d'avoir de meilleures conditions d'enseignement.

Le Conseil municipal demande :

- le maintien des enveloppes horaires équivalentes à celles de l'année 2014-2015 pour les 4 collèges du Réseau Rural d'Education et une dotation horaire supplémentaire pour le collège de Saint-Amant-Roche-Savine, lui permettant de retrouver 4 niveaux, avec un fonctionnement des classes de 6^{ème} et 5^{ème} similaire à cette année, soit avec un regroupement de 10 heures.
- Le maintien des subventions du Conseil départemental au RRE du Livradois.

Adhésion au CLIC

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'association CLIC Livradois Forez en 2015 pour un montant de 15 euros.

Programme estival

Isabelle Montalbano présente les points forts de l'animation estivale 2015 :

En juillet : - Tout l'été, exposition avec 25 plasticiens sur le thème du « papier », vernissage le 13 juillet.

- 14 juillet : folklore avec un groupe du Montenegro, remise de médailles et vin d'honneur suivi d'un repas républicain, concert avec le groupe Phaetro'Funeral en soirée.

- du 23 au 26 juillet, Festival Jolie Môme, avec un spectacle le 23 juillet délocalisé dans un hameau de la commune.

- En Août :
- 2 août : Seconde édition des Terres Savinoises (course et marche en pleine nature), en partenariat avec la fête du four à pain organisé le midi par le FJEP.
 - 9 août : brocante de l'association Gaspard en Fête
 - 14 août : Guinguette municipale
 - 16 août : concert classique à l'Eglise
 - du 27 au 30 août : fête patronale, avec le concours départemental de la race salers le 29 août.
 - 27 au 30 août : fête patronale et concours départementale race Salers.